



**En effet, il se pourrait que cette augmentation avoisine 274 % pour s'établir à 377 milliards de FCFA à fin mai 2019 selon un rapport de la BEAC sur la situation monétaire de la zone CEMAC.**

Cette performance haussière s'explique, selon la Beac, par des mesures qui ont conduit à une forte croissance du nombre de transactions et des montants échangés sur le marché interbancaire, tant au niveau national que régional et même entre les différents groupes bancaires, en dépit de la segmentation du marché.

Parmi les mesures prises par la Banque centrale, il y a le démarrage effectif du nouveau cadre opérationnel de la politique monétaire en juin 2018, qui a permis l'amélioration du dispositif de reporting des informations sur les transactions interbancaires ; l'évolution du système d'information avec la mise en production de l'application DEPO/X à partir de laquelle les contreparties peuvent désormais effectuer leurs échanges et le lancement effectif du marché de la pension-livrée interbancaire.

Cependant, la Banque centrale note la persistance de la méfiance sur le marché interbancaire. Elle limite les opérations malgré la signature et l'approbation par la Beac de plus de 90 conventions-cadres de pension-livrée et la réalisation des tests d'utilisation de cette technique de mobilisation des ressources.

« Cette situation se traduit notamment par une forte dépendance de certaines banques à besoin structurel de liquidité aux ressources [de la] Banque centrale. Ces dernières ont du mal à mobiliser des liquidités sur le compartiment interbancaire », indique le rapport. Pour changer la donne, la Banque centrale envisage des mesures (sans donner des détails) pour inciter les établissements bancaires de la Cemac à redresser progressivement leur situation afin de moins contraindre la mise en œuvre de la politique monétaire et rassurer davantage leurs potentielles contreparties sur le marché interbancaire.

La Beac précise qu'au cours de la période allant du 31 mai 2018 au 31 mai 2019, 55 opérations (8 en 2018 et 47 depuis janvier 2019), d'un montant global de 702,3 milliards de FCFA, ont été enregistrées.